

venons d'adopter, j'espère que le gouvernement songera davantage à faire pour les provinces pauvres du Canada plus qu'il n'a laissé espérer jusqu'ici. Je me rends compte qu'à la longue, ma propre province y perdra avec la loi adoptée aujourd'hui. Toutefois, une décision est prise et je n'ai pas l'intention d'y revenir. J'espère qu'on accordera bien des fois plus d'aide à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse.

Cela vous brise le cœur d'entrer dans une école rurale de la Nouvelle-Écosse et de voir comme ces gens, qui ont toujours tant aimé l'instruction, ont peu à offrir à leurs enfants, comparativement à ce que nous, en Colombie-Britannique, pouvons offrir aux nôtres. J'espère que le jour n'est pas trop éloigné où le gouvernement demandera à toute la population du Canada d'affecter à des fins éducatives plusieurs dizaines de millions de dollars de plus, afin que les jeunes garçons et filles de l'Est du pays puissent bénéficier des mêmes chances et des mêmes droits dont bénéficient ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Je ne vois dans ces crédits aucun signe que le gouvernement se rend compte de la disparité fantastique qui existe dans les occasions qui s'offrent aux enfants canadiens d'une partie du pays, par rapport à une autre. Je puis assurer au gouvernement que lorsqu'il décidera de dépenser non pas 25 millions, mais 250 millions de dollars par année pour assurer des chances égales à tous les enfants canadiens, je n'hésiterai pas à défendre publiquement, en Colombie-Britannique, son initiative à cet égard.

Je passe maintenant aux taux d'intérêt, poste important des crédits. Je voudrais souligner à quel point il importerait à notre prospérité et à notre bien-être de réduire les taux régnants. Le gouvernement actuel se propose de dépenser pas moins de 747 millions de dollars au titre de l'intérêt sur la dette publique. C'est à peu près dix fois plus que ce que nous nous proposons de dépenser à l'égard de Radio-Canada, qui rend de si précieux services au public canadien.

M. Benidickson: Et trois millions de plus que ce que M. Harris avait dépensé au même titre.

M. Regier: Le gouvernement envisage de dépenser, pour le ministère de l'Agriculture, une somme équivalant au cinquième environ du montant que le ministre veut dépenser en intérêt sur la dette publique. Par contre le ministère des Affaires extérieures n'entend dépenser que 88 millions de dollars. Notre contribution à la paix mondiale se limite donc à 88 millions de dollars, mais l'hommage que nous allons rendre aux prêteurs représentera

[M. Regier.]

une dépense dix fois plus grande. Cette levée de fonds va coûter cher aux contribuables; je fais appel au ministre dans l'intérêt même de notre économie nationale.

J'ai ici la livraison du 30 septembre du *Financial Post*. Dans un autre éditorial je lis que les fabricants canadiens doivent aujourd'hui immobiliser, en équipement et installations, \$13,377 par employé. J'espère que le gouvernement se rend compte qu'en diminuant le taux d'intérêt de 2 p. 100 il permettrait aux salaires d'augmenter de \$22.30 par mois, compte tenu du total de l'effectif ouvrier et des immobilisations que je viens de signaler. C'est à dessein que j'ai utilisé le chiffre de 2 p. 100, car depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, les taux d'intérêt applicables non seulement aux gouvernements, mais aux particuliers et aux sociétés, ont augmenté de plus de 2 p. 100. Si l'on abaissait les taux d'intérêt d'environ 2 p. 100, on pourrait alors majorer les salaires ou réduire les prix de revient, ce qui nous permettrait de mieux soutenir la concurrence dans le monde, et représenterait une somme de \$22.30 par mois pour chaque travailleur dans l'industrie.

Rares sont les Canadiens qui se rendent compte du rôle important que jouent les taux d'intérêt dans nos prix de revient à l'heure actuelle. A mon avis, le ministre ne s'en rend pas compte, non plus que l'ancien gouverneur de la Banque du Canada. Soit dit en passant, j'ai été bien aise de constater que le ministre a enfin assumé la responsabilité d'énoncer la politique monétaire et financière de notre pays. Tous les Canadiens ont poussé un soupir de soulagement lorsque le problème a fini par être résolu.

L'hon. M. Fleming: Cela n'a été possible qu'une fois le gouverneur changé.

M. Regier: Si le ministre veut maintenant se contredire, libre à lui de le faire. J'ai lu attentivement la déclaration formulée par le nouveau gouverneur et celle que le ministre a faite lors de cette nomination. Si le ministre veut se contredire, il a tout le loisir de le faire.

L'hon. M. Fleming: J'ai dit que cela n'avait été possible qu'après la nomination d'un nouveau gouverneur.

M. Regier: Je ne prisais aucunement la politique de l'ancien gouverneur portant que les taux d'intérêt devraient fluctuer librement. J'estime que s'il voulait s'en donner la peine, le ministre pourrait faire beaucoup pour réduire les taux d'intérêt que paient actuellement les gouvernements, les particuliers et les sociétés.

Pendant que j'y suis, j'aimerais faire une recommandation au ministre. Il s'est rendu